



**Croix-Blanche** **Chamonix**



## **FORMATION CONTINUE PREMIERS SECOURS CITOYEN**

### ***Suis-je obligé de suivre une formation continue ?***

Non, vous n'avez aucune obligation de suivre cette formation, sauf pour certaines professions pour lesquelles on vous demande un recyclage tous les deux ans.



Il est vivement recommandé de mettre à jour ses connaissances, régulièrement, en ouvrant ses ouvrages pédagogiques officiels et à jour et en suivant un recyclage tous les deux ans.

Au-delà de 3 années passées, il est fortement conseillé de suivre une formation complète.

### ***Quels sont les pré requis ?***



Il faut être titulaire du PSC ou d'un diplôme français équivalent.

### ***Par qui est enseignée cette formation ?***



Un formateur encadrera votre stage. Il peut être assisté d'un autre formateur ou d'un aide moniteur. Vos formateurs sont titulaires de tous les diplômes requis pour l'enseignement de cette formation. Ils sont à jour de leur formation continue annuelle obligatoire.

### ***Quel est le contenu de cette formation et combien de temps dure-t-elle ?***



Nous proposons deux formules :

- Formule de 3 heures avec un groupe de stagiaires se recyclant ; le programme sera adapté au groupe et aux nouveaux textes sortis depuis votre formation initiale.
- Formule de 7 heures minimum en vous joignant avec un groupe de stagiaire en formation initiale. Vous suivrez donc une nouvelle formation complète.

### ***Comment se passe l'évaluation ?***



Il n'y a pas d'évaluation proprement dite. Vous avez un diplôme ou une attestation. Ils sont valables « à vie ».

Nous réactualisons vos connaissances. Par contre, votre présence à tous les modules est indispensable si vous souhaitez obtenir votre attestation de formation continue

### ***Est-ce que l'on me délivre un diplôme ?***



Non, par contre, une attestation de formation continue vous est délivrée si vous suivez toute la formation.



Croix-Blanche

Chamonix



## **FORMATION CONTINUE PREMIERS SECOURS CITOYEN**

### ***Comment faire pour s'inscrire a la formation continue ?***



Consultez notre site internet (calendrier des formations) et contactez-nous via le formulaire de contact. Nous vous répondrons rapidement et nous vous indiquerons les modalités pour votre inscription. Vous pouvez également nous contacter par téléphone.

### ***Combien coûte la formation et quels sont les moyens de paiement ?***



- ☐ Pour connaître le coût de cette formation, merci de consulter notre site internet.
- ☐ Nous privilégions aujourd'hui le paiement par virement bancaire, plus rapide et plus sûr.